

PLAN DE FORMATION CONTINUE

de l'Ordre des agronomes du Québec 2004 - 2007

Nom de l'agronome : _____ N° de membre : _____

Signature : _____ Date : _____

Nous vous présentons le Plan de formation continue élaboré dans le cadre de la nouvelle Politique de formation continue de l'Ordre des agronomes du Québec pour la période 2004-2007.

Le plan de formation continue est un outil de réflexion et de planification relatif au maintien et au développement de vos compétences professionnelles. **Par compétences, nous entendons l'ensemble des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être devant être maîtrisés par l'agronome.** En d'autres termes, les compétences représentent tout ce dont une personne a besoin pour exercer sa profession et être efficace au travail. Ces compétences ont trait aussi bien au domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire qu'aux autres aspects reliés à l'exercice de vos fonctions professionnelles (ex. : gestion de projets, informatique, communication, etc.).

Avant de réaliser votre plan de formation continue, nous vous invitons à prendre connaissance de la Politique de formation continue de l'Ordre des agronomes du Québec.

Votre plan de formation continue dûment rempli doit être retourné au siège social de l'Ordre des agronomes du Québec. *N'oubliez pas d'en conserver une copie!*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de remplir votre plan de formation, nous vous invitons à communiquer avec M^{me} Yveline Martin, agr., au (514) 596-3833 ou au 1 800 361-3833, poste 25.

Identification de vos besoins de formation continue

Étape 1 : Votre situation

Quel poste occupez-vous dans le cadre de votre emploi ? _____

Quelles fonctions et tâches exercez-vous dans le cadre de votre emploi ? (réf. description de tâches) _____

Dans quel(s) champ(s) d'activité œuvrez-vous ? _____

Étape 3 : Vos priorités

Pour chacune des compétences que vous avez identifiées dans la 1^{re} colonne du tableau des compétences précédent, veuillez indiquer ci-dessous celles que vous désirez plus particulièrement améliorer ou développer. Veuillez également placer ces compétences par ordre de priorité.

À titre indicatif, il s'agit notamment des compétences pour lesquelles le chiffre encerclé dans la colonne qui représente votre situation actuelle (2^e colonne) est inférieur ou égal au chiffre encerclé dans la colonne de la situation souhaitée (3^e colonne).

- 1- _____
- 2- _____
- 3- _____
- 4- _____
- 5- _____
- 6- _____
- 7- _____
- 8- _____
- 9- _____
- 10- _____

Les compétences que vous venez d'identifier sont celles que vous souhaitez améliorer ou même développer puisqu'elles vous sont nécessaires pour mieux exercer vos fonctions de travail. Elles font donc référence à **vos besoins de formation continue**, en regard de votre emploi et de votre ou vos champs d'activité.

Plan d'action

Étape 4 : Votre plan d'action lié à votre emploi

Quels moyens comptez-vous entreprendre en termes d'activités de formation continue :

- a) pour répondre aux besoins de formation continue identifiés en regard de votre emploi et du ou des champs d'activité dans lesquels vous œuvrez ? (réf. : étape 3)

Le type d'activité pourra être précisé lors de la déclaration de vos activités de formation, en fonction des occasions qui se présenteront à vous.

- b) pour vous mettre en contact avec la recherche et l'innovation dans les champs d'activité en lien avec votre emploi ?

Étape 5 : Les défis en agriculture et agroalimentaire

Par le biais de son comité de vigie, l'Ordre des agronomes a identifié les **thèmes de formation prioritaires** suivants comme étant des enjeux ou des champs de pratique en émergence pour la profession agronomique :

- l'environnement;
- les changements climatiques;
- les organismes génétiquement modifiés;
- la mondialisation et son effet sur les marchés.
- la gestion de l'eau;
- la sécurité alimentaire et la traçabilité des aliments;
- les supports financiers;

Parmi les principaux changements identifiés à l'étape 1, croyez-vous que certains devraient aussi être considérés par l'OAQ comme étant des enjeux ou des champs de pratique en émergence pour les agronomes ?

oui _____ non _____

Si oui, lesquels : _____

Selon vous, existe-t-il d'autres champs de pratique agronomique en émergence qui devraient être considérés par l'Ordre ?

oui _____ non _____

Si oui, lesquels : _____

Étape 6 :

Votre plan d'action lié aux enjeux de la profession agronomique et aux champs de pratique en émergence

Quels moyens comptez-vous entreprendre en termes d'activités de formation continue pour :

- a) améliorer ou développer vos compétences dans les thèmes de formation prioritaires ciblés par l'Ordre des agronomes ou par vous-mêmes ?

- b) vous mettre en contact avec la recherche et l'innovation quant aux thèmes de formation prioritaires ciblés par l'Ordre des agronomes ou par vous-mêmes ?

